au nombre de trois (adducteur du petit doigt, court fléchisseur et opposant du petit doigt), reçoivent leurs nerfs de la portion palmaire du nerf cubital et principalement de la branche terminale profonde, appelée aussi branche musculaire de cette même portion, au niveau de son passage entre le pisiforme et l'os crochu.

Comment distingue-t-on entre elles l'entérocèle, l'épiplocèle et l'antéro-épiplocèle?

Le diagnostic des organes qu'une hernie inguinale ou crurale peut renfermer, est assez facile à établir, lorsque la tumeur herniaire est récente, réductible et sans aucune altération, soit dans les enveloppes, soit dans les viscères renfermés dans le sac, telles que les kystes séreux, les transformations graisseuses, etc. Cela dit, nous allons indiquer les différences de ces trois espèces de hernies : l'entérocèle ou hernie intestinale se présente sous la forme d'une tumeur à surface uniforme, le plus souvent élastique au toucher; sa consistance varie, elle est tantôt molle, tantôt pâteuse, selon que les matières liquides ou solides remplissent l'intestin; son volume augmente sensiblement par les efforts que le malade fait pour soulever un fardeau, pour tousser et pendant la digestion. La réduction de cette hernie se fait en une seule fois (en bloc) et s'accompagne d'un bruit particulier (gargouillement); si on la fait entrer dans l'abdomen, elle en ressort avec un bruit semblable (Astley-Cooper). L'entérocèle provoque ordinairement des coliques et de temps en temps des vomissements; quand le malade éprouve des borborygmes, ils se propagent jusqu'à la tumeur; on peut même quelquefois voir et sentir les mouvements des gaz dans son intérieur.

L'épiplocèle ou hernie épiploïque présente quelques traits caractéristiques. Elle est toujours d'une consistance molle, pâteuse, compressible, inégale à sa surface; elle ne devient pas tendue, et son volume varie peu pendant les efforts et l'acte de la digestion. La réduction, enfin, s'opère sans aucun bruit et graduellement, elle produit aussi moins de coliques et de nausées. Le malade qui la porte éprouve, en se redressant, un sentiment de tension qui s'étend de la tumeur à la région épigastrique.

L'entéro-épiplocèle ou hernie formée par l'intestin et l'épiploon se distingue des autres par une tumeur composée de deux parties; l'une est élastique, rénitente et facile à réduire en faisant entendre du gargouillement; tandis que l'autre est molle, pâteuse, rentre avec plus de difficulté et se réduit sans aucun bruit particulier.

FIN.

N° 102.

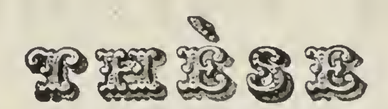
18.

Faire connaître l'électricité statique, et expliquer en quoi elle diffère de l'électricité galvanique.

Existe-t-il une différence dans la structure des vaisseaux ombilicaux, dans leur portion placentaire et dans leur portion fœtale?

Quels sont les caractères et le traitement des tumeurs enkystées des paupières?

Faire connaître les causes, la marche et les symptômes de la mentagre.



PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 4 AOÛT 1838,

PAR **THOMAS** DIT **COLLIGNON** (HENRI-FÉLIX),

de METZ (Moselle),

Docteur en Médecine,

Pharmacien militaire, premier lauréat des hôpitaux militaires d'instruction de Metz, et de perfectionnement de Paris.

Si desint vires, tamen est laudanda voluntas.

MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, imprimeur de la Faculté de médecine,

Rue de la Préfecture, 10.

1838.

A MON PÈRE.

Tribut de reconnaissance et d'amour filial.

A M. FAUCHEZ,

Commandeur de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, Inspecteur général du service de santé des armées.

Comme un faible témoignage de ma profonde vénération.

COLLIGNON.



SCIENCES ACCESSOIRES.

Faire connaître l'électricité statique, et expliquer en quoi elle diffère de l'électricité galvanique.

De tous les phénomènes naturels dont l'étude fait l'objet de la physique, les plus nombreux, les plus importants, les plus féconds en résultats scientifiques et en applications utiles, sont, sans contredit, ceux qui sont produits par la chaleur, la lumière et l'électricité.

Ces trois principes, dont la nature nous est inconnue, mais que jusqu'à ces derniers temps on a considérés comme trois fluides distincts, doués de propriétés particulières et spéciales, ne sont plus regardés maintenant par un certain nombre de physiciens que comme des modifications d'un seul et même fluide auquel on a donné le nom d'*éther*.

Je suis naturellement amené, par la question qui m'est imposée, à présenter l'ensemble de cette théorie, afin de faire comprendre ce qu'on entend par l'*électricité statique* admise par quelques partisans de cette hypothèse.

Dans cette théorie, l'éther remplit l'espace, et par conséquent comble les intervalles compris entre les atomes de tous les corps. A la pondérabilité près, ce fluide est censé jouir des propriétés essentielles de la matière, l'étendue et l'impénétrabilité ; il est parfaitement élastique et composé de molécules subtiles. Dans l'état de repos

il ne manifeste aucun effet; mais, s'il est mis en mouvement par une cause quelconque, il ne revient à l'état de repos qu'après avoir exécuté un nombre plus ou moins grand de vibrations ou d'ondulations de divers genres. Ces ondulations, en se propageant de proche en proche à toutes les molécules de l'éther, produisent des effets divers suivant leur intensité, leur longueur, leur vitesse, etc. etc.; et c'est à ces ondulations que sont rapportés les phénomènes de la chaleur et de la lumière. Quant à l'électricité, comme il n'est guère possible de s'en rendre compte sans l'admission de deux fluides contraires, on a supposé que ceux-ci étaient deux fluides simples dont la réunion constituait l'éther, et que c'était de la réunion ou de la séparation des deux fluides que résultent les phénomènes électriques.

Pour expliquer les phénomènes électriques, il faut non-seulement admettre qu'ils résultent de la réunion ou de la séparation des deux fluides simples, mais encore supposer que les atomes des corps se trouvent primitivement dans un état électrique particulier, c'est-à-dire, que les uns électro-positifs possèdent le fluide positif en excès, et les autres électro-négatifs possèdent le fluide négatif en excès. On admet, dis-je, que les atomes possèdent primitivement les deux fluides, mais l'un en excès sur l'autre, et que ces deux fluides non combinés constituent deux pôles inégalement énergiques. L'éther des espaces inter-moléculaires fournit à chacun de ces pôles une atmosphère de fluide contraire qui dissimule leur action.

Lorsque les corps se combinent, les pôles contraires sont en présence, et leurs fluides se combinent en totalité ou en partie. Si la neutralisation est complète, l'éther inter-moléculaire se reconstitue lui-même complétement.

La prédominance de tel ou tel pôle fixe dans les réactions chimiques l'affinité des corps simples ou composés. La chaleur et la lumière qui accompagnent toujours les réactions chimiques s'expliquent également; on suppose que la réunion brusque des fluides dissimulants produit dans l'éther des mouvements ondulatoires qui produisent la lumière si la combinaison est subite; et la chaleur si elle n'est pas instantanée.

Cette hypothèse, imaginée par Descartes et perfectionnée par Huyghens et Euler, n'était employée par ces savants qu'à l'explication des phénomènes de la lumière. Long-temps elle fut éclipsée par la théorie de l'émission due à Newton; elle n'est sortie de l'oubli que par les soins de quelques savants modernes, parmi lesquels on compte MM. Arago et Fresnel, qui ne l'ont remise au jour que pour l'explication de certains phénomènes lumineux, inexplicables par la théorie de l'émission, mais qui depuis l'ont appliquée, en l'étendant, à l'explication de tous les phénomènes produits par les fluides impondérables.

Cette théorie est, sans doute, fort séduisante au premier abord; mais, s'il m'est permis de hasarder une opinion à l'encontre de ces savants illustres, il ne me paraît pas qu'elle ait été bien féconde en résultats scientifiques. Si elle donne une explication plus ou moins complète et satisfaisante de tous les faits acquis à la science, lorsqu'on considère les phénomènes en général, elle est presque toujours stérile pour l'explication de faits nombreux et exceptionnels; elle est loin, en un mot, de réaliser les conditions de ces grandes, belles et rares hypothèses, qui, telles que l'attraction de Newton, viennent, avec des lois fixes et invariables, non-seulement expliquer tous les faits connus à l'instant de leur apparition, mais ouvrir une voie large et lumineuse à toutes les expérimentations et découvertes futures.

Celle dont nous nous occupons ici n'est qu'ébauchée; sans lois fixes, elle peut, élastique et vague, admettre une foule de suppositions secondaires, à mesure que des faits nouveaux rendront les premières insuffisantes; elle plaît à l'esprit et ne satisfait pas la raison.

Quelle que soit son imperfection, quelques-uns de ses partisans exagérés ont cherché à en faire une application forcée, soit en étudiant simultanément, soit en classant arbitrairement tous les phénomènes produits par les fluides impondérables. Sans nous arrêter à ce qu'on a proposé pour la chaleur et la lumière, voyons ce qu'on a fait pour l'électricité, et cet examen sera la réponse à la question qui m'est proposée.

On a voulu donner une liaison apparente à tous les faits électriques, en n'établissant entre eux d'autre différence que celle qui résulterait de leur état d'équilibre ou de mouvement continu. Dès les premiers pas on s'est trouvé arrêté : les faits magnétiques, régis par des lois d'équilibre et de mouvement tout-à-fait spéciales, se sont refusés à cette classification; mais, du moins, on a cru pouvoir confondre avec les faits électriques proprement dits certains faits galvaniques. Leur étude réunie constituerait l'*électricité statique*. Sans aller plus loin, ne me serait-il pas permis d'attaquer cette expression?

La statique est cette partie de la physique qui traite des conditions d'équilibre des corps. Je ne connais d'autre condition d'équilibre stable pour les deux fluides électriques, que leur combinaison qui constitue le fluide neutre ou éther, état dans lequel aucun phénomène électrique n'est produit.

Mais revenons à notre sujet. L'électricité statique comprendrait donc l'étude individuelle des fluides, leur action réciproque tant qu'ils restent désunis et à distance, c'est-à-dire l'étude des phénomènes développés par le frottement, la pression, la chaleur et le contact.

L'électricité dynamique s'occuperait de tous les phénomènes que les deux fluides présentent dans leur état de mobilité et de recomposition continuelle.

L'avantage de cette division n'est qu'apparent; loin de rendre la science plus facile et plus claire, elle n'y apporte qu'obscurité et confusion.

L'électricité développée au contact est de même nature que celle développée par le frottement, la pression : cela est incontestable et a été dès long-temps victorieusement démontré par Volta. Mais si leur nature est la même, les conditions et les circonstances de leur développement sont tout-à-fait différentes. En effet, les corps qui développent de l'électricité par le frottement n'en donnent aucun indice par le contact, et réciproquement, ceux qui en développent le plus par le contact (métaux) n'accusent aucune décomposition de fluide neutre par le frottement. Les premiers sont idio-électriques, mauvais conducteurs et mauvais électro-moteurs; les seconds sont anélec-

triques, bons conducteurs et excellents électro-moteurs. Pour expliquer les phénomènes que ces derniers produisent, on est obligé de faire intervenir une force nouvelle, qui a pour objet de produire la décomposition, et d'arrêter jusqu'à un certain point la recomposition des fluides séparés par le contact : c'est à cette force qu'on a donné le nom de force électro-motrice.

Cette considération seule me semble assez puissante pour qu'il ne soit pas permis de diviser les faits galvaniques, et de ranger les uns sous la bannière d'une prétendue électricité statique, et les autres sous celle de l'électricité dynamique, dont la valeur d'expression est au moins mieux établie. Sans m'avancer davantage dans cette discussion, il me semble patent, ou plutôt je suis convaincu que si tous les phénomènes électriques peuvent être attribués à une cause unique mais inconnue, que si quelques suppositions générales peuvent être appliquées à tous, elles ne sont pas suffisantes pour qu'ils puissent se prêter à une étude commune, et que jusqu'à présent ils ne peuvent être appréciés et compris que séparés en plusieurs groupes dont chacun aura ses lois et ses conditions spéciales.

C'est de ce point de vue que je suis amené à présenter une classification toute expérimentale des phénomènes électriques, classification qui diffère peu, du reste, de celle adoptée par les physiciens qui, tout en appréciant les hypothèses à leur juste valeur, ne leur sacrifient point les faits inconsidérément.

ÉLECTRICITÉ.

Les lois générales, qui peuvent s'appliquer à tous les phénomènes, se réduisent à ce qui suit : admission hypothétique d'un fluide neutre composé de deux autres, ou hypothèse d'un seul fluide dont les proportions, en plus ou en moins dans les corps, produisent les phénomènes. Quoi qu'il en soit, les deux fluides, ou les conditions différentes du même fluide, sont distingués en positif et négatif.

Les fluides de même nom se repoussent, ceux de noms contraires s'attirent.

PREMIER GROUPE.

Phénomènes magnétiques. Ces phénomènes sont attribués à la cause générale de l'électricité, quoiqu'il soit assez nécessaire d'admettre, ce me semble, un fluide magnétique se distinguant du fluide électrique par une différence fondamentale : celui-là est enfermé dans les éléments magnétiques et peut s'y mouvoir, mais il n'en peut sortir, tandis que le fluide électrique est libre dans tous les corps; il peut les traverser dans tous les sens, dans toute l'étendue de leur masse, et même il peut en sortir pour se répandre et s'accumuler sur les corps voisins. Quoi qu'il en soit de cette différence, comme le fluide électrique, le fluide magnétique se compose de deux fluides distingués en positif et négatif.

Les attractions et répulsions de ces deux fluides s'exercent en raison inverse du carré de la distance.

Ces phénomènes ont aussi ceci de remarquable, qu'ils ne s'exercent qu'entre quelques substances appelées aimants naturels ou artificiels et quelques métaux (fer, nickel, cobalt, manganèse, chrôme).

Les lois qui régissent les phénomènes magnétiques sont, outre celles déjà citées, l'admission d'une force particulière (force coercitive) qui a pour objet de maintenir les deux fluides séparés dans les aimants naturels et artificiels.

Tout aimant a une ligne moyenne et deux pôles. Les pôles de même nom se repoussent et ceux de noms contraires s'attirent.

Sous l'influence des aimants, les métaux magnétiques deviennent eux-mêmes des aimants.

Le fluide magnétique ne passe pas de l'aimant au métal, ni même d'une molécule de métal à la molécule voisine.

Les métaux magnétiques ne diffèrent des aimants qu'en ce qu'ils sont privés de la force coercitive.

A ce groupe de phénomènes se rattachent l'étude de l'action magnétique de la terre, la direction, la déclinaison et l'inclinaison des aiguilles aimantées, les boussoles, l'aiguille astatique, les procédés d'aimantation et les phénomènes nouveaux du magnétisme en mouvement.

DEUXIÈME GROUPE.

Phénomènes électro-physiques. Ce sont ceux qu'on nomme plus communément électriques, et qu'il me semble plus convenable d'appeler électro-physiques, puisque leur développement a lieu sous l'influence de causes physiques (frottement, pression, chaleur), et par leur opposition avec ceux du groupe suivant, qui, naissant sous l'influence de causes chimiques, portent le nom d'électro-chimiques.

Quoi qu'il en soit, aux lois générales qui sont relatives aux deux fluides et à leurs attractions et répulsions, et qui sont applicables à ces phénomènes, il faudra joindra celles-ci :

Distinguer parmi les corps ceux qui conduisent bien l'électricité de ceux qui la conduisent mal, ceux qui développent un des fluides par la pression, le froissement (idio-électriques), de ceux qui n'opèrent pas leur séparation (anélectriques).

La tension sur les corps conducteurs est en raison inverse du diamètre. C'est à ce groupe que se rattache l'étude de l'électricité par influence, de l'électricité dissimulée, de la lumière électrique et du mouvement des corps électrisés.

Ces phénomènes sont produits au moyen d'une foule d'instruments ingénieux, parmi lesquels je citerai les électroscopes, l'excitateur, le paratonnerre, l'électrophore, les condensateurs, la bouteille de Leyde, les batteries et les piles électriques.

TROISIÈME GROUPE.

Phénomènes électro-chimiques ou électro-galvaniques. Ce groupe renferme tous les phénomènes qui se développent au contact des substances hétérogènes ; je leur donne le nom d'*électro-chimiques*, parce que, dans ces derniers temps, M. Becquerel a émis l'opinion que tous ces phénomènes sont dus à une action chimique, et résultent de l'action des métaux entre eux, mais par l'intermédiaire des liquides ou d'un conducteur humide, et de l'action des dissolutions les unes sur les autres. Pour l'explication de ces phénomènes, il faut, comme je l'ai déjà dit, admettre l'existence d'une force nouvelle dont certains corps

(les métaux) sont doués à un plus haut degré. Cette force, que l'on nomme électro-motrice, a pour objet de décomposer le fluide neutre et d'arrêter jusqu'à une certaine limite sa recomposition.

Les phénomènes variés qui composent ce groupe sont produits par des instruments particuliers, auxquels on donne le nom de *piles galvaniques* ou *électro-chimiques*.

QUATRIÈME GROUPE.

Phénomènes électro-magnétiques. Ce groupe renferme tous les faits curieux et récemment découverts qui sont dus à l'action des courants électriques sur les aimants, celle réciproque de la terre et des aimants sur les courants, et enfin celle des courants les uns sur les autres.

La seule condition de tous les phénomènes électro-magnétiques est que les fluides soient en mouvement, et c'est à cette condition qu'ils doivent d'avoir tous été compris sous le titre d'électricité dynamique. C'est en 1826 que M. Ampère s'est servi, le premier, de cette expression, mais en l'appliquant seulement à l'action des courants sur les courants dont il a fait la découverte et établi les lois, au moyen d'une théorie mathématique qui explique tous les faits observés sur les attractions et les répulsions des courants, sur leurs positions d'équilibre et leurs mouvements de rotation.

Les quatre groupes que je viens d'établir jouissent, chacun en particulier, de conditions qui leur sont propres, , et il ne me paraît pas permis, je le répète, de les confondre. On pourrait, comme l'a fait M. Ampère, réunir tous les faits de l'électro-magnétisme sous le titre d'électricité dynamique, mais je n'en sens pas l'utilité, d'autant moins qu'il est impossible de réunir les faits des autres groupes sous celui d'électricité statique.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.



Existe-t-il une différence dans la structure des vaisseaux ombilicaux, dans leur portion placentaire et dans leur portion fœtale?

Le cordon ombilical est le lien qui, partant de l'ombilic du fœtus, arrive au placenta et établit des rapports de nutrition entre la mère et le produit de la conception. Après deux ou trois mois, le cordon est essentiellement formé par la réunion de la veine et des artères ombilicales. Je ne sache pas qu'il existe une différence de structure dans les divers points de l'étendue de ces vaisseaux; mais la composition et la nature du cordon changent à certaines époques, comme je vais tâcher de l'établir, après avoir toutefois passé en revue les différentes parties qui concourent à former l'œuf humain.

L'œuf humain se compose de l'embryon, du cordon ombilical, de plusieurs membranes et vésicules sur le nombre et la nature desquelles les anatomistes ne sont pas encore fixés.

Pour les passer rapidement en revue, procédons physiologiquement. En même temps que l'ovule, par suite des phénomènes qui ont eu lieu dans l'ovaire, à l'instant ou à la suite de la fécondation (phénomènes que je passe sous silence); en même temps, dis-je, que cet ovule est poussé par la trompe dans l'utérus, il s'est, par le fait de cette fécon-

dation, opéré dans l'utérus un travail actif qui a donné lieu à l'exhalation d'une matière coagulable, laquelle s'est transformée en vésicule arrondie, remplissant toute la cavité de l'utérus, et ne présentant aucune ouverture. L'ovule arrivant dans l'utérus rencontre cette vésicule, se glisse entre elle et la paroi de l'utérus, et se trouve ainsi maintenu. C'est à cette vésicule qu'on donne le nom de *membrane caduque*. A mesure que l'ovule s'accroît, il déprime la membrane caduque, et celle-ci finit par ne plus former qu'une membrane arrondie et double, fixée sur un des points de l'utérus et circonscrivant le placenta. La membrane caduque n'est donc pas partie intégrante de l'œuf et n'y adhère que par le placenta.

Que nous présente l'œuf lui-même, en procédant de dehors en dedans? D'abord une membrane à laquelle on donne le nom de chorion, unifoliée, couverte de villosités, uniforme dans toute son étendue et recouverte en un point par le placenta, qui lui-même adhère à la membrane caduque.

Le placenta est un corps mou, spongieux, aplati, circulaire, ovalaire ou réniforme, qui se trouve par sa face externe en contact avec l'utérus.

Au-dessous du chorion on rencontre une seconde membrane (l'amnios), d'abord séparée du chorion par un intervalle assez considérable, mais qui diminue depuis le 1er mois jusqu'au 4e. Sa face externe n'a ni filaments ni vaisseaux qui l'unissent au chorion; sa face interne n'a, dans les premiers mois, de rapports qu'avec le cordon ombilical.

Entre le chorion et l'amnios il existe, suivant certains anatomistes, deux vésicules : l'une la vésicule ombilicale, l'autre l'allantoïde, dont la nature et les fonctions ne sont pas bien connues.

Le cordon ombilical existe depuis le commencement jusqu'à la fin de la gestation; sa longueur varie de 15 à 24 pouces.

Le point du ventre qui donne attache au cordon est d'autant plus rapproché du bassin du fœtus que la grossesse est moins avancée, et c'est une circonstance très-importante en médecine légale, lorsqu'il s'agit de déterminer l'âge du fœtus. Il est ordinairement composé, comme je l'ai déjà dit, dans toute son étendue, par les vaisseaux ombilicaux liés entre eux par la gélatine de Warthon et la gaîne membra-

neuse produite par l'amnios. Mais sa portion fœtale renferme de plus, jusqu'au 2e ou 3e mois, les vaisseaux omphalo-mésentériques et une portion de l'ouraque et des intestins.

A deux mois le canal digestif rentre dans le ventre, l'ouraque et les vaisseaux s'oblitèrent.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Quels sont les caractères et le traitement des tumeurs enkystées des paupières?

Les tumeurs enkystées se présentent souvent aux paupières. Plus communes à la paupière supérieure qu'à l'inférieure, elles sont situées, soit au-dessous des muscles, soit dans le tissu cellulaire lâche qui tapisse la peau des paupières.

Ces tumeurs, très-petites d'abord, acquièrent souvent le volume d'un petit pois. Rondes, élastiques, d'une grande mobilité, elles renferment ordinairement un liquide séreux qui prend plus ou moins de consistance; de-là les noms divers qu'on leur a donnés (mélicéris, athérôme, stéatôme).

On a proposé pour le traitement de ces tumeurs l'emploi des résolutifs appliqués à l'extérieur: ils ont quelquefois réussi.

On a employé aussi la ligature et la cautérisation; mais ces moyens sont insuffisants. La cautérisation n'est efficace que lorsqu'on la combine avec l'excision, qui est le seul moyen dont on puisse attendre du succès.

L'excision peut se faire en attaquant la tumeur, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur de la paupière. Dans le premier procédé, on tend la paupière avec les doigts de la main gauche, on fait une incision transversale plus longue que le diamètre de la tumeur, et on procède à la

dissection du kyste. Dans le second procédé, qui est préféré par les uns, mis au second rang par les autres, on renverse la paupière en la saisissant par les cils et le rebord du cartilage tarse, et on la soutient sur une sonde placée horizontalement au-dessus du cartilage. On fait l'incision, on saisit et on soulève la tumeur avec une érigne, et on la dissèque.

SCIENCES MÉDICALES.

Faire connaître les causes, la marche et les symptômes de la mentagre.

On donne le nom de mentagre à une maladie cutanée qui a toujours son siége au menton, mais qui s'étend parfois aux joues et à la région sous-maxillaire.

M. Alibert range la mentagre parmi les dermatoses dartreuses, genre varus.

Les causes générales de cette maladie sont : les excès de la table, l'abus du vin et des liqueurs alcooliques, les mets épicés ou trop salés, les exercices violents, les travaux fatigants et prolongés à l'excès, la vie sédentaire, la malpropreté, les vices héréditaires.

Quant aux causes occasionnelles, on les trouvera dans l'action de toute substance irritante appliquée sur le menton et notamment celle du rasoir, et c'est à cette dernière cause qu'on attribue l'existence plus fréquente de cette maladie chez l'homme que chez la femme.

La mentagre débute par une rougeur à laquelle succède l'apparition de plusieurs boutons rouges, lisses, conoïdes, épars ou rassemblés, qui se multiplient plus ou moins rapidement, et qui suppurent dans

l'espace de sept jours, en produisant un pus jaunâtre, séreux et sanguinolent. Après la suppuration, ces pustules se dessèchent, s'écaillent et sont remplacées par d'autres; la peau du menton qui environne les pustules est enflammée; les malades éprouvent, surtout le soir, une démangeaison très-vive et très-incommode; souvent les ganglions lymphatiques sous-maxillaires s'engorgent.

Lorsque la mentagre occupe une grande partie de la face, c'est une affection grave. Parfois elle a le caractère tuberculeux; ces tubercules volumineux, larges à leur base, durcissent et donnent une suppuration fétide et abondante. C'est alors une des maladies les plus dégoûtantes et les plus difficiles à guérir.

FIN.